

Modifié le 03/12/24

L'usine VESTA permet l'incinération des déchets ménagers et des déchets industriels et commerciaux banals (DICB) du territoire du SMEDAR, à savoir 164 communes dont le territoire de la Métropole.

Elle est, de plus, la seule unité du département de la Seine-Maritime équipée pour réceptionner et incinérer les déchets d'activités de soins.

La capacité d'incinération de l'usine s'élève à 325 000 tonnes par an. Elle est pour cela dotée de trois lignes d'incinération identiques qui traitent chacune 14,5 tonnes de déchets par heure. Les fours brûlent les déchets en auto-combustion 24h/24, tous les jours de l'année.

De l'incinération à la valorisation énergétique

Les fumées et les gaz issus de la combustion circulent dans les chaudières où s'opère l'échange de chaleur. L'incinération des déchets devient alors une source d'énergie. L'eau est envoyée dans des chaudières. Elle est préalablement filtrée, déminéralisée et dégazée grâce à un passage dans un dégazeur thermique. Ce dernier permet d'enlever les dernières traces d'oxygène (pour éviter de provoquer un phénomène de corrosion de la chaudière).

L'eau est également préchauffée à 130°C avant d'arriver au niveau des fours. En sortie de chaudière, la température de la vapeur d'eau est de 395°C et la pression de 36 bars absolus. Elle peut ainsi alimenter le turbo-alternateur d'une puissance de 32 mégawatts, l'équivalent de la puissance nécessaire pour alimenter une ville comme Rouen. L'énergie électrique est consommée pour une faible partie par les installations de VESTA, le reste, soit 80% de la production, est revendu à Électricité De France et permet une recette annuelle de près de 6 millions d'Euros.

Organiser une visite

Le service communication du SMEDAR organise des visites de VESTA et du centre de tri des déchets recyclables.

Renseignements au [02 32 10 43 87](tel:0232104387) ou contact@smedar.fr

Pour connaître les dates des visites et vous inscrire, [cliquez ici](#).

Une [visite virtuelle de Vesta](#) est également accessible en ligne.

Table des matières